

dans toutes les parties du corps de leurs victimes ; le sang jaillit à grands flots, et les cadavres, déchirés par la mitraille ou hâchés par l'acier assassin, s'entassent pêle-mêle, et vont ensanglanter le Rhône.

C'était de la prison de Roanne qu'étaient sortis ces soixante neuf jeunes gens. Deux cent neuf autres malheureux, extraits du même endroit, et jugés en masse le même jour, sont conduits aux Brotteaux au milieu de nombreux bataillons de gardes et de gendarmes. A chaque arbre d'une allée de saules était fixé une longue corde à laquelle on attache chaque condamné avec celle qui lui comprimait les mains derrière le dos. A mesure qu'on lie ces victimes aux arbres, un piquet plus ou moins nombreux, placé à quatre pas en avant, attend l'ordre de les fusiller. Combien furent longues et douloureuses leurs angoisses, avant que le dernier de ces malheureux eut été fixé à l'arbre dont il ne devait plus être séparé que mort ou mourant.

Le signal se donne, et le plomb atteint les victimes. Mais cette décharge opérée par des hommes peu experts dans le maniement des armes, ne fit que prolonger leur supplice. On voit la plupart de ces malheureux, tomber, se relever, le visage couvert de boue, de sang et de meurtrissures, tous font entendre cette affreuse prière : *Achievez-moi..... mes amis ne m'épargnez pas*. Par leurs cris, ils cherchent, à fixer l'attention du soldat, et soulèvent une tête languissante. Ils lui montrent le sein sur lequel il doit diriger son feu.

Le supplice de ces deux cent neuf individus se prolongea à raison du nombre des victimes. L'ex-constituant Merle, maire de Mâcon, avait eu le poignet emporté par une balle. Ce coup avait brisé ses liens. Il fend aussitôt la presse qui s'ouvre pour lui livrer passage. Les volontaires et les dragons qui protégeaient ces tristes expéditions, l'avaient vu fuir sans se mettre en peine de le poursuivre. Mais quelques cavaliers révolutionnaires se détachent, l'atteignent et l'achèvent à coups de sabre.